

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat en date du mercredi 26 janvier 1966:

L'honorable sénateur Bouffard propose, appuyé par l'honorable sénateur Hayden,

Que le Comité permanent des finances soit autorisé à examiner les dépenses proposées dans les prévisions budgétaires déposées au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1966, et à faire rapport à ce sujet:

Que ledit comité ait le pouvoir de convoquer des témoins, de faire produire des dossiers et des documents, et de siéger durant les séances et les ajournements du Sénat;

Que les témoignages inscrits au cours de la session précédente soient déferés au comité; et

Que le quorum dudit comité soit réduit à sept membres.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,
J. F. MacNEILL.